

## **La méthode de la Préoccupation Partagée pour lutter contre le harcèlement scolaire**

Marie Quartier et Jean-Pierre Bellon, engagés depuis de nombreuses années dans la lutte contre les souffrances scolaires, dont le harcèlement scolaire, ont choisi de réunir leurs approches pour fonder le Centre ReSIS, structure associative, afin de répondre aux besoins des professionnels, des pouvoirs publics, des parents d'élèves...

Ils ont adapté à la France, la Méthode de la Préoccupation Partagée qui consiste à agir sur les interactions entre les élèves afin de les pacifier. Éminemment éthique et éducative, cette méthode mobilise et réindividualise les élèves au moyen d'entretiens stratégiques.

Mise en place dans des centaines d'établissements, la méthode de la préoccupation partagée a fait ses preuves puisque les statistiques montrent que le taux de résolution, par la MPP, des cas de harcèlement scolaire oscille entre 80% et 90%.

### **Formation des équipes ressources**

L'équipe ressource doit être constituée de volontaires, appartenant à des professions diverses (enseignants, personnels d'encadrement et d'éducation, personnels de la sphère médico-sociale), et son effectif peut varier en fonction de la taille de l'établissement.

Sa mise en place implique l'engagement du chef d'établissement et son soutien constant au travail de l'équipe, ainsi qu'une communication claire en direction de l'ensemble de la communauté éducative d'une part et des familles d'autre part.

Au sein des équipes ressources, les professionnels sont formés pour intervenir auprès des intimidateurs de façon à faire cesser les brimades et pour apporter un soutien efficace à l'élève cible.

L'objectif est de faire en sorte que désormais plus aucune victime de harcèlement scolaire ne soit abandonnée à sa solitude et que toute situation de harcèlement soit immédiatement stoppée par les professionnels de l'établissement.

## Déroulé d'une formation

<b>Première journée organisée au sein de l'établissement</b>	
<b>Le matin :</b> Séance plénière avec si possible l'ensemble des personnels de l'établissement. Présentation générale : <ul style="list-style-type: none"><li>- Le harcèlement scolaire : clarification du phénomène</li><li>- Présentation de la méthode : une éthique plus qu'une technique</li><li>- Les bons réflexes de base à connaître par tout personnel de l'établissement</li><li>- Les conditions de réussite de la méthode</li><li>- Les différentes formes de cyberharcèlement, dont le sexting</li></ul>	
<b>L'après-midi :</b> Formation aux entretiens des membres de l'équipe ressource	
<b>Travail avec les intimidateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comment intervenir auprès des élèves intimidateurs</li><li>- Les étapes de la méthode</li><li>- Les entretiens individuels</li><li>- Principales erreurs à éviter.</li></ul>	<b>Travail avec l'élève cible :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Introduction à la relation d'alliance avec l'élève cible</li><li>- Introduction à la relation d'alliance avec les parents d'élèves</li><li>- Principales erreurs à éviter.</li></ul>
Si les journées ne sont pas consécutives, dès cette première journée, des études de cas permettront de mettre les personnels en action, via des jeux de rôle, afin qu'ils commencent à s'approprier les techniques d'entretien et qu'ils puissent se mettre à traiter les situations qui leur arriveront.	

<b>Deuxième journée</b>
<b>Approfondissement de la méthode</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Technique des entretiens individuels</li><li>- Dispositifs complémentaires</li><li>- Études de cas</li><li>- Réponse aux questions et aux difficultés des professionnels</li><li>- Elaboration d'un protocole interne à l'établissement et d'une communication en direction des familles</li><li>- Retour sur les situations traitées dans l'établissement (dans le cas où les 2 journées ne sont non consécutives)</li></ul>

### Étapes intermédiaires (si journées non consécutives)

Entre les sessions, les professionnels ayant participé à la formation utilisent la méthode à laquelle ils ont été formés pour traiter les situations de brimades se présentant dans leur établissement.

- Ils peuvent à tout moment échanger par mail avec les formateurs sur les éventuelles difficultés rencontrées dans l'utilisation de la méthode.
- Il est recommandé aux professionnels de rédiger des compte-rendu des situations qu'ils sont amenés à traiter et de les transmettre au formateur, via des fiches spécifiques fournies lors de la formation.

### Étapes de consolidation

Suite à la formation, les personnels sont invités à continuer de donner des retours de leur travail aux formateurs, qui répondront à leurs demandes.

Pour les situations les plus complexes, la possibilité d'une **supervision des pratiques** par vidéoconférence est recommandée.

## Objectifs de la formation, prérequis et évaluation

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les compétences suivantes :

### Savoirs

- Comprendre le phénomène du harcèlement scolaire, dans sa dimension systémique et groupale.
- Connaître le phénomène du sexting, sa définition, ce qu'en dit la loi.
- Comprendre les fondements théoriques de la Méthode de la Préoccupation Partagée.

### Savoir-faire :

- Savoir mener un entretien avec un élève intimidateur
- Savoir mener un entretien avec un élève victime de harcèlement ou d'intimidations
- Savoir mener un entretien avec les parents d'un élève victime
- Maîtriser la communication avec les parents des élèves intimidateurs

- Savoir mettre en place une communication adaptée au sein de l'établissement (professionnels/élèves) et en direction des familles, sur le harcèlement et le protocole déployé pour le traiter.

Savoir-être:

- Savoir incarner une authentique préoccupation pour l'élève cible face aux élèves intimidateurs
- Savoir se montrer empathique, rassurant et valorisant avec un élève cible
- Savoir être rassurant et convaincant avec des parents d'élèves

Contact : [centreresis@gmail.com](mailto:centreresis@gmail.com)